

vous mettre en pleine et entière possession de tous les biens meubles et immeubles, généralement quelconques, de la succession de M. Meunier. Voici l'ordre.

—Merci, M. Préau. Ayez maintenant la bonté de me dire combien je vous dois.

—Oh! rien du tout, rien du tout, répondit-il en jetant, malgré lui, un coup d'œil sur la pile de billets de banques qui était sur la table. Ce n'est pas la peine, ce n'est pas la peine.

Le capitaine avait souri, en voyant la direction involontaire qu'avait prise le rayon visuel de l'avocat vers ces petits chiffons, dont la puissance magique exerce une si grande influence sur les destinées humaines, en dépit de la mésaventure du chameau qui se rompit l'épine dorsale en s'amusant à passer par le chas de l'aiguille! Il savait de plus que M. Préau n'était pas riche, et d'ailleurs les avocats ne pêchent pas en général par un si grand désintéressement; et il comprit fort bien que M. Préau préférerait laisser la chose à sa générosité, pensant bien ne rien perdre pour attendre.

—M. Préau, vous avez bien travaillé pour moi, et vous méritez d'être payé; je sais que les avocats ne travaillent pas sans cela. Peut-être préférez-vous avoir quelqu'autre ouvrage à faire pour moi, avant de me présenter votre mémoire; c'est bien, j'y consens. Vous serez mon avocat; et, pour retenue, permettez-moi de vous offrir ceci, lui dit-il en prenant dix des billets de banque; ça ne vous empêchera pas de faire votre mémoire, que vous me présenterez tous les trois mois.

—Je vous remercie, M. de St. Luc, lui répondit M. Préau, en prenant les billets qu'il mit dans son portefeuille, pendant que le capitaine en faisait autant des autres.

Le capitaine et M. Préau s'assirent seuls à dîner; car Mme. Regnaud et sa famille avaient, suivant leur habitude, pris leur repas à midi.

—Je vous ai prié, M. Préau, de venir dîner avec moi, lui dit le capitaine, aussitôt que la nappe eût été enlevée et le dessert servi, afin que vous m'aidiez à remplir, en ma qualité d'exécuteur testamentaire, les dernières volontés de mon bienfaiteur et père M. Meunier. Je veux dès ce soir remettre à qui de droit les divers legs qu'il a faits et ordonnés dans son testament. Vous me donnerez votre avis et me guiderez dans l'exécution de mon devoir.

—Bien volontiers.

—Je vous retiens pour le reste de la journée.

—Je suis à vos ordres. Il serait bon que vous eussiez un notaire, pour dresser les actes et quittances dont vous aurez besoin. Si vous le désirez, je vais aller en chercher un.

—Ne vous donnez pas ce trouble; je vais envoyer Trim prier M. Magno de vouloir bien passer ici un instant.

Ils étaient encore à table, quand la négresse de la maison apporta au